



Séance du 31 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 24
Date de la convocation : 25 mars 2026
Date d'affichage : 07 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Étaient présents : Mmes et MM. S. COLLILIEUX – B. PY – M. JACOBBERGER – G. BRIOT adjoints – C. HOSATTE – Y. TESTON – C. PERON – K. LIONNET – O. HOUILLON – M. DUPATY – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – M. FAIVRE – J. MOLNAR – S. BERNARD – M. METTAVANT – Z. KANJUGA – F. DEMESY – C. MATHIE – S. FASQUELLE

Pouvoirs : T. SEGUIN donne pouvoir à S. COLLILIEUX

Excusée : C. COUDEREAU

Absente : N. SMAINE PELLETERET

Madame Ghislaine BRIOT a été désignée secrétaire de séance

DCM 2026/03/13-7

Désignation au Comité de l'Avenir Musical

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-33

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation des délégués appelés à siéger au sein du comité de l'Avenir Musical.

Le Conseil Municipal, décide de procéder à main levée à la désignation des délégués, le Conseil Municipal à l'unanimité désigne :

- Ghislaine BRIOT
- Myriam DUPATY
- Michèle METTAVANT
- Sébastien BERNARD

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE